

ARRETE DU MAIRE N°2026-0083

ARRETE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC OLYMPIADES

Le Maire de la commune de Bassussarry,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2212-2 relatif aux pouvoirs de police du Maire ;

VU la demande formulée par l'association **Ado'rizon**, représentée par son Président, sollicitant l'occupation du fronton municipal pour l'organisation d'une manifestation intitulée « Les Olympiades »

ARRÊTE

Article 1 : Autorisation d'occupation

L'association Ado'rizon est autorisée à occuper le domaine public communal, précisément l'espace du Fronton, le vendredi 29 mai 2026 de 17 heures à 21 heures afin d'y organiser des épreuves sportives et ludiques.

Article 2 : Conditions d'utilisation

L'espace devra être maintenu en parfait état de propreté.

L'organisateur s'engage à remettre les lieux dans leur état initial immédiatement après la manifestation. L'installation de structures temporaires (barnums, barrières) ne devra pas entraver le passage des services de secours.

Article 3 : Responsabilité et Assurance

L'association organisatrice est responsable des accidents ou dommages qui pourraient survenir du fait de ses installations ou de ses activités. Elle doit être couverte par une police d'assurance responsabilité civile en vigueur.

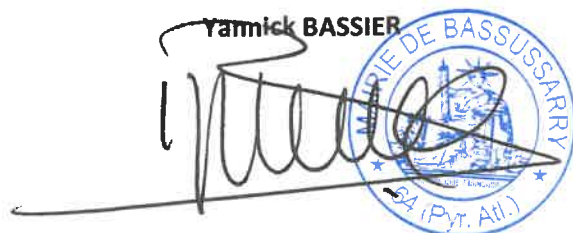
Article 4 : Exécution et Recours

Le Directeur Général des Services et la Gendarmerie d'Ustaritz sont chargés de l'exécution du présent arrêté. *Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification.*

Fait à Bassussarry, le 23 mars 2026

Le Maire,

Yamick BASSIER



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE BASSUSSARRY' around the top edge and '64 (P.Y.T. A.H.)' around the bottom edge. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a castle tower and a figure. The signature is written in a cursive style and extends across the stamp.

Annexe 1 - Plan